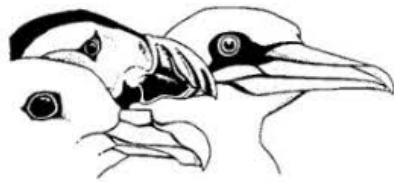


Recensement national des oiseaux marins nicheurs en France métropolitaine 2020-2022

Organisation et aspects techniques



GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE
OISEAUX MARINS

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Sommaire

Contexte et objectifs
Liste des espèces concernées
Couverture géographique
Financements
Organisation/planning
Point réglementaire
Identification des acteurs locaux
Conventions
Format des données
Cas des colonies urbaines de laridés
Actualisation du référentiel des colonies
Travail sur la prédation et le dérangement
Actualisation du protocole GISOM
Document de synthèse méthodologique
Valorisation des données





Contexte

À l'échelle nationale => **Déjà 5 recensements**
coordonnés des oiseaux marins nicheurs :
1968-1970, 1977-1979, 1987-1989,
1997-2000 et 2009-2012.

2020-2022 = 6^{ème} recensement

2 saisons de nidification,
plus une année supplémentaire pour les colonies non
précédemment couvertes





Contexte

Dernier recensement national = 10 ans

Échéances :

2023 : « QSR OSPAR »

(B1 : abondance relative des populations d'oiseaux marins nicheurs)

2024 : « BEE DCSMM »

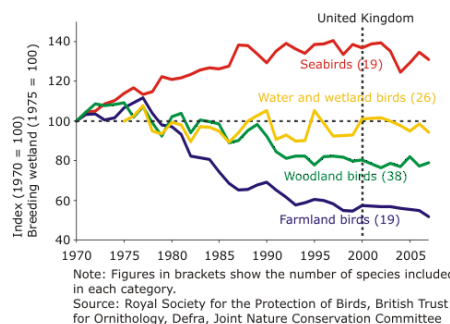
(D1C2 : critères sur l'abondance des populations d'oiseaux marins)

Objectifs => fin 2022



The North East Atlantic

Region I	Eaux Arctiques
Region II	Mer du Nord au sens large
Region III	Mers celtiques
Region IV	Golfe de Gascogne et îles adjacentes
Region V	Atlantique au large





Objectifs

Un recensement national standardisé le plus exhaustif possible

Disposer de données sur les **effectifs nicheurs** d'oiseaux marins, selon une méthodologie standardisée et validée au niveau national, sur les populations reproductrices littorales (Manche, Atlantique, Méditerranée), mais également pour certaines espèces sur les populations continentales

Actualisation du statut des espèces et tendances démographiques

Actualiser les données sur les populations françaises d'oiseaux marins, **d'évaluer les tendances démographiques**, de mettre en évidence les changements majeurs intervenus durant la dernière décennie.

Actualisation des indicateurs « oiseaux marins »

Ce groupe d'espèces constitue un indicateur du **bon état écologique du milieu marin**, les modifications de ce milieu (variations de l'abondance des ressources alimentaires, impacts des changements climatiques, marées noires, pressions humaines, etc.) pouvant affecter rapidement les populations d'oiseaux qui en dépendent.



Espèces concernées

- **28 espèces à reproduction régulière en France métropolitaine** : fulmar boréal, puffin de Scopoli, puffin des Anglais, puffin yelkouan, océanite tempête, fou de Bassan, grand cormoran, cormoran huppé, mouette mélanocéphale, mouette rieuse, mouette tridactyle, goéland railleur, goéland d'Audouin, goéland cendré, goéland brun, goéland argenté, goéland leucophée, goéland marin, sterne hansel, sterne caugek, sterne de Dougall, sterne pierregarin, sterne naine, guifette moustac, guifette noire, guillemot de Troïl, pingouin torda, macareux moine.

Il faut y ajouter quelques espèces occasionnelles.



Couverture géographique





Organisation

Contributeurs = ensemble des structures/partenaires de terrain

Réalisent les suivis de terrain sur les territoires dont ils ont une parfaite connaissance

Coordination locale = partenaires désignés par le GISOM

Assurer, grâce à leur bonne connaissance du terrain et des structures en charge du suivi, de la couverture géographique exhaustive par les différents observateurs, que ces observateurs aient à leur disposition tous les éléments méthodologiques nécessaires et qu'ils lui retournent l'ensemble des données collectées dans le format informatique prédéfini par le GISOM.

Coordination nationale = GISOM

Centralise l'ensemble des informations, vérifie à son tour et valide avec la coordination locale les données, contribue à la bancarisation des données dans une base unique, dresse les bilans, rédige les notes d'informations, organise les réunions annuelles, et rédige le rapport annuel à destination des partenaires administratifs et financiers.



Organisation

Correspondance sera assurée avec les coordinateurs nationaux pour des espèces ciblées:

- Grand cormoran (recensement national 2021)
- Espèces nicheuses rares et menacée (recensement annuel)





Financement

Le GISOM assure historiquement la coordination nationale de ces suivis décennaux des oiseaux marins nicheurs.

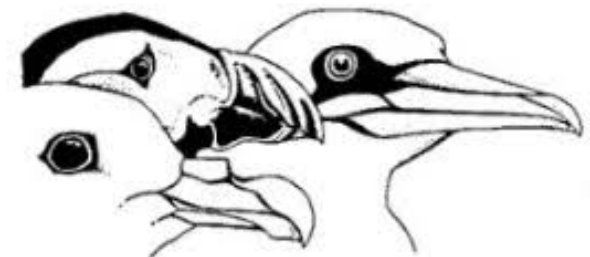
Montant total = 213 270 euros

Financement AFB = 149 880 euros

Financement DEB = 40 000 euros (en cours)

Financement GISOM = 13 640 euros

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT





Financement

Prise en charge:

Compilation des données par les contributeurs

Organisation, centralisation et vérification des données par les coordinateur locaux



Recensements nécessitant des moyens financiers

dédiés : Traversées en bateau, carburant pour les bateaux, hébergement et les frais de personnel lorsque du personnel salarié est mobilisé avec les équipes bénévoles. => consultation des besoins à venir





Planning

Phase préparatoire : 2019/debut 2020

Annnonce du prochain ROMN

Présentation de la demarche

Désignation des coordinateurs locaux

Identification de l'ensemble des contributeurs
(avec coordinateurs locaux)

Actualisation des protocoles

Signature des conventions





Planning

Phase opérationnelle : 2020-2022

Première année de suivi (2020), réaliser les premiers suivis de terrain, et collecter les informations à l'échelle des colonies

Deuxième année de suivi (2021), recensements effectués sur les secteurs non couverts durant la première année pour certaines espèces (grands goélands par exemple) et répétés sur des secteurs déjà couverts pour notamment les espèces montrant une forte dynamique spatiale telles que les sternes

=>Première synthèse des recensements par espèce et territoire, vérifier leur exhaustivité et prévoir une dernière année de recensement en cas d'absence de données

Troisième année de suivi (2022), recensements sur les secteurs ou colonies qui n'auront pas été visités lors des deux précédentes saisons



Planning

Valorisation des résultats

Mise en ligne régulière des résultats de l'enquête (2020, 2021)

Bilan de l'état d'avancement de l'enquête, avec la couverture géographique et les résultats sur les tendances démographiques

Bilan final et réunion de présentation (fin 2022/début 2023)

Un bilan final synthétisant les effectifs et la distribution de chaque espèce d'oiseaux marins nicheurs sera rédigé. Il permettra d'évaluer les tendances démographiques, par rapport aux derniers recensements, mais également par rapport à des données Européennes.





Point réglementaire

Question : savoir si les suivis réalisés dans le cadre des ROMN doivent nécessiter d'une dérogation au titre de la réglementation sur les espèces protégées

(Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection)

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DE LA MER, EN CHARGE
DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés
sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

NOR : DEVN0914202A

Sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps :

- – la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des oeufs et des nids ;
- – la destruction, la mutilation intentionnelles, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel ;
- – la perturbation intentionnelle des oiseaux, notamment pendant la période de reproduction et de dépendance, pour autant que la perturbation remette en cause le bon accomplissement des cycles biologiques de l'espèce considérée.



Identification des acteurs locaux

Questionnaire transmis en juillet 2019

Objectif : Identification d'un acteur à l'échelle du département.

Mais certains à des échelles plus grandes !

Peut avoir d'autres référents suivant les espèces.

GROUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE OISEAUX MARINS

Coordination du ROMN 2020 à 2022

Ce questionnaire diffusé par le GISOM a pour vocation de préparer le prochain recensement des oiseaux marins nicheurs (ROMN) prévu sur les trois saisons de nidification 2020-2021-2022.

Le GISOM souhaiterait avoir des renseignements sur:

- département d'implication, nom et adresse de votre structure
- identification de 1 à 2 contacts au sein de votre structure
- inventaire des espèces nicheuses d'oiseaux marins que vous suivez régulièrement
- information sur des suivis récents, en cours ou qui seront réalisés prochainement sur des oiseaux marins
- la documentation récente renseignant des informations sur des effectifs nicheurs

[Suivant](#)

59 retours

45 départements = Ok attente validation GISOM

50 départements = non encore statué (notamment pour les secteurs continentaux)



Conventions partenariales

Conventions techniques et financières

Avec les producteurs de données

- Intégration des données dans un fichier standard
- Renseignements (typologie colonie/prédation/dérangement)

Avec les coordinateurs locaux

- Compilation et vérification des données

But => cadrer la transmission des données (à l'échelle de la colonie)

Budget est prévu sur une base de 450-500 euros/jours estimatif
(barème basé sur les résultats du dernier ROMN)



Format des données

Fichier excel



Jour / Mois / Année

Secteur / Code site / Localité / Sous unité / Commune

Coordonnées X/Y (point précis ou centroïde polygone)

Espèce / Eff_min / Eff_max / Méthode/

Précisions / Observateurs / Source

Constats indices de prédation ou de dérangement

Outil ? : Mise à disposition d'un logiciel/plateforme de reconnaissance des champs, pour faciliter les extractions depuis vos jeux de données



Cas des colonies urbaines de laridés

Les colonies urbaines de goélands ne feront pas l'objet d'un recensement spécifique le plus exhaustif possible.

Le GISOM s'appuiera sur la récupération et l'intégration des données des colonies urbaines :

- à partir des recensements faits à la demande des villes dans le cadre d'opération de stérilisation des oeufs ;
- à partir des recensements faits à la demande des villes dans la cadre d'un dépôt de demande de stérilisation des oeufs ;
- à partir des suivis qui auront pu être menées sur la période de recensement ou réalisés récemment par des structures partenaires et dans le cadre d'études spécifiques.

Une réflexion sur une stratégie de suivie de ces colonies doit être menée



Actualisation du référentiel des colonies

Etape 1 : Actualisation du référentiel des colonies
(travail mené en collaboration avec les coordinateurs locaux) + typologie des colonies

Poursuite du travail déjà mené dans le cadre de
STRATECH

Etape 2 : Définition des colonies via des polygones
⇒ Travail à mener au niveau de l' "entité colonie"
(Compiler les initiatives locales + travail à réaliser sur les autres secteurs)

Etape 3 : Actualisation des secteurs GISOM



Travail sur la predation et le dérangement

Travail qui s'inscrit dans le cadre de la DCSMM (2ème cycle)

3 OE concernent la predation et le derangement

- Proportion de colonies insulaires d'oiseaux marins nicheurs à enjeu fort pour lesquelles les espèces introduites et domestiques représentent une pression avérée.
- Proportion de colonies continentales d'oiseaux marins nicheurs à enjeu fort pour lesquelles les espèces introduites et domestiques représentent une pression avérée
- Proportion de colonies à « enjeu fort ou majeur » pour lesquels les dérangements physiques, sonores et lumineux constituent un risque pour le maintien à terme

⇒ Travail à mener sur 30 colonies (15 insulaires/15 continentales)

⇒ Evaluation tous les ans pour ces sites

⇒ Définir un programme de mesures



Travail sur la prédation – colonies insulaires

Façade	Libelle	ESPECE
MEMN	Iles Chausey	Sterne de Dougall
NAMO	Archipel de Molène	Océanite tempête, Puffin des Anglais
NAMO	Archipel des Sept Iles	Fou de Bassan, Guillemot de Troil, Macareux moine, Pingouin Torda, Puffin des Anglais, Sterne de Dougall
NAMO	Belle Ile	Goéland brun
NAMO	Archipel de Glénan	Goéland brun, Sterne caugek
NAMO*	Ile Rikard (Ilots de la Baie de Morlaix)	Macareux moine
NAMO*	Ile de Keller Vraz (Ouessant)	Macareux moine
NAMO*	Ile de Cézembre	Pingouin torda
NAMO*	Iles aux Dames (Ilots de la Baie de Morlaix)	Sterne de Dougall
NAMO*	Ile de la Colombière	Sterne de Dougall
SA	Banc d'Arguin	Sterne caugek
MED	Archipel des Cerbicales	Cormoran huppé (med), Océanite tempête (med)
MED	Archipel des Lavezzi	Cormoran huppé (med), Puffin de Scopoli
MED	Iles de Marseille	Goéland leucophée, Puffin de Scopoli
MED	Iles d'Hyères	Puffin yelkouan



Travail sur la prédation – colonies continentales

Façade	Libelle	ESPECE
MEMN	Boulonnais	Mouette tridactyle
MEMN	Falaises du Bessin	Fulmar boréal, Mouette tridactyle
MEMN	Flandre maritime	Sterne Pierregarin
NAMO	Cap Sizun	Mouette tridactyle
NAMO	Erquy et Fréhel	Guillemot de Troil, Pingouin Torda
NAMO	Ile de Noirmoutier	Mouette mélanocéphale, Sterne caugek
MED	Calvi --- Cargèse	Goéland d'Audouin
MED	Camargue d'Aigues-Mortes	Mouette rieuse
MED	Cap corse	Goéland d'Audouin
MED	Capo di Roccapina et Pertusato	Cormoran huppé (med)
MED	Cargèse --- capo di Muro	Goéland d'Audouin
MED	Ciotat & calanques (les Lecques-la madrague)	Mouette mélanocéphale, Mouette rieuse, Sterne hansel, Sterne naine
MED	Etangs du Languedoc: Narbonne	Sterne naine
MED	Etangs du Languedoc : Montpellier	Goéland railleur, Sterne hansel
MED	Presqu'ile de Giens (Miramar---Carqueiranne)	Goéland railleur



Travail sur la predation

- **Espèces introduites :**

- Le Vison d'Amérique : *Mustela vison*
- Le Rat surmulot : *Rattus norvegicus*

- **Espèces domestiques :**

- Le Chat domestique/harret : *Felis silvestris catus*
- Le Chien : *Canis lupus familiaris* Linnaeus, 1758
- Le Furet : *Mustela putorius furo*
- Le Rat noir : *Rattus rattus*



Objectif : colonies à enjeu + toutes les autres colonies

- **OUI**, il y a potentiellement des pressions qui peuvent être induites par des espèces introduites ou domestiques ;
- **NON**, il n'y a potentiellement pas de pression avérées par des espèces introduites ou domestiques ;
- **NE SAIS PAS.**



Travail sur le dérangement

Dérangements physiques, sonores et lumineux

Pour chacune des colonies, l'objectif est d'être en capacité de pouvoir répondre si :

- **OUI**, il y a eu constat de dérangements physiques, sonores et lumineux qui constituent un risque pour le maintien à terme ;
- **NON**, il n'y a pas eu de constat de dérangements physiques, sonores et lumineux qui constituent un risque pour le maintien à terme.

Afin de pouvoir évaluer cet indicateur, le GISOM propose deux approches :

- En présence d'un périmètre de préservation dédié, fixé réglementairement ou matérialisé : de retenir cette limite au sein de laquelle il ne doit pas être constaté de dérangements physiques, sonores et lumineux ;
- En l'absence d'un périmètre de préservation dédié, fixé réglementairement : de retenir un rayon de 300 mètres dans lequel il ne doit pas être constaté de dérangements physiques, sonores et lumineux.





Actualisation du protocole GISOM

L'optimisation des comptages des grandes colonies de Laridés (hors colonies urbaines) par ***Distance Sampling***.

Les + :

- En termes de durée du recensement,
- Nombre de personnes mobilisées pour ces suivis, de coûts de déplacement
- Limitation du dérangement des colonies

Les - :

- Limites selon la densité et la hauteur du couvert végétal
- Sur les colonies mixtes

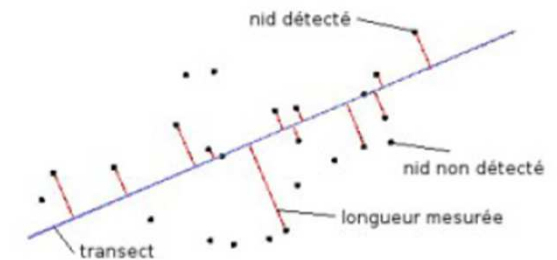


Figure 2: Mesure des distances de détection des nids.

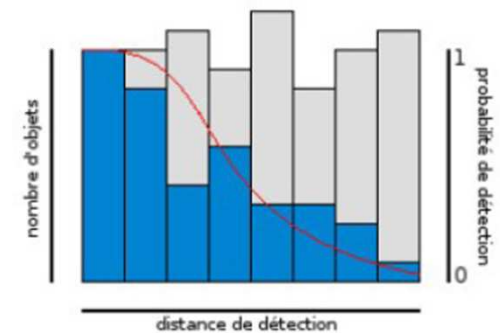


Figure 3: Probabilité de détection en fonction de la distance. En bleu : objet détecté, en gris : objet non détecté, courbe rouge : probabilité de détection en fonction de la distance



Actualisation du protocole GISOM

L'usage des drones pour le recensement des oiseaux nicheurs Proposer une synthèse sur les « bons usages » présents dans la littérature ou basés sur des retours d'expériences

Les + :

- Permet d'avoir un visuel sur des sites parfois inaccessibles,
- Limiter le dérangement in situ qui peuvent être occasionnés par des recensement réalisés au sein d'une colonie,
- Réduction des moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation des suivis,
- Facilite la détermination de certaines espèces sur des colonies mixtes (cas des colonies mixtes de goélands),
- Limite les biais observateurs,
- Permet de conserver des photographies qui pourront être re-traitées ultérieurement,
- Permet d'utiliser une méthodologie commune et itérable, qui peut être standardisée,
- Permet d'envisager des inventaires automatisés suivant les développements techniques.

Les - :

- limites selon la densité et la hauteur du couvert végétal





Document de synthèse méthodologique

Mise à disposition :

- D'un document méthodologique organisationnel
- Du protocole GISOM actualisé

⇒ Fin février 2020

Rq : Volonté de publier le protocole sous la forme d'un ouvrage.
N'hésitez pas à prendre des photos de vos suivis pour illustrer le document

Méthodes de suivi
des colonies d'oiseaux marins :
dénombrement
de l'effectif nicheur
et
suivi de la production
en jeunes

Document de travail
préparé dans le cadre de l'enquête
« oiseaux marins nicheurs de France 2009-2010 »

Coordination : Bernard Cadiou



GROUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE OISEAUX MARINS



Valorisation des données

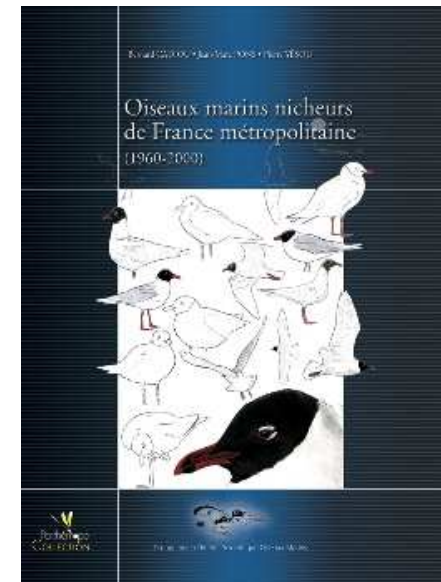
- Un bilan final synthétisant les effectifs et la distribution de chaque espèce d'oiseaux marins nicheurs
- Rédaction d'articles de synthèse sur des espèces ou des groupes d'espèces
- Valorisation dans des revues françaises (Alauda, Ornithos, Naturae) ou dans des revues étrangères (Seabird, Marine Ornithology, Bird Study)
- Les résultats seront présentés à l'occasion d'une journée nationale du RESOM
- Seabird Group en Europe ou World Seabird Conference.



5^e recensement des oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (2009-2012)

Bernard Cadiou¹ & les coordinateurs²

La situation des populations d'oiseaux marins nicheurs en France a beaucoup évolué au cours du XX^e siècle, tant au plan numérique que géographique (Cadiou et al. 2004a, 2004b, Ysou et al. 2005). Des espèces comme les Goélands argentés *Larus argentatus*, leucophées *L. michahellis*, brun *L. fuscus* et marin *L. marinus*, ou la Mouette mélanocéphale *L. melanocephalus* ont vu leurs effectifs augmenter, et leur aire de reproduction s'étendre sur le littoral ou vers l'intérieur des terres. À l'inverse, d'autres espèces comme les alcidés - Guillemot de Trol *Uria aalge*, Pingouin torda *Alca torda* et Macareux moine *Fratercula arctica* - ont enregistré une forte réduction de leurs effectifs et du nombre de colonies. Afin de suivre cette évolution et faisant suite aux précédentes enquêtes programmées sur une base décennale (1968-1970, 1977-1979, 1987-1989, 1997-2000), le 5^e recensement des oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine a été organisé sur la période 2009-2012. Cette nouvelle enquête permet d'actualiser les connaissances sur les populations françaises d'oiseaux marins nicheurs, d'évaluer les tendances démographiques, de mettre en évidence les changements majeurs intervenus durant la dernière décennie. Les résultats, comparés aux données européennes disponibles, permettent également de mettre en lumière l'importance patrimoniale des populations françaises dans le contexte international et les priorités en termes de conservation et d'élaboration de plans nationaux de restauration. Ils permettent également la mise à jour des informations sur les colonies de reproduction des oiseaux marins dans le cadre de la stratégie de création d'aires protégées pour ces espèces et de la mise en place du réseau Natura 2000 en mer sur le littoral français (ZPS marines), mais aussi dans le cadre du travail d'évaluation et de rapportage au titre de la Directive Oiseaux (COMSUT-TISSON et al. 2015). Il faut rappeler que ce groupe d'espèces constitue un indicateur potentiel du bon état écologique du milieu marin, les modifications de ce milieu (variations de l'abondance des ressources alimentaires, impacts des changements climatiques, marées noires, pressions humaines, etc.) pouvant affecter rapidement les populations d'oiseaux qui en dépendent. Les données collectées pourront ainsi servir dans le cadre du projet de mise en place d'un indicateur de qualité écologique (EcoQO seabird ecological quality indicator) fondé sur les tendances démographiques des oiseaux marins nicheurs au sein de la zone maritime concernée par la convention OSPAR (ICES 2008). Un travail préliminaire sur le développement d'un indicateur « oiseaux marins » a également été réalisé à l'échelle française (CADIU et al. 2012a). Cet ou ces indicateurs prendront tout leur sens dans le cadre de la mise en œuvre de la directive cadre européenne « stratégie pour le milieu marin » (DCSMM).





Bons comptages !!!

MERCI POUR
VOTRE
IMPLICATION

